Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BEAUTY OFFICINE – Constitution de société

Référence : L015449

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 9 décembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 28/11/2022 il a été constitué une SAS dénommée: BEAUTY OFFICINE Siège social: 5 place saint-michel 35000 RENNES Capital: 10.000 € Objet: La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : -La réalisation de soins corporels liés au bien-être et au confort physique et toutes prestations de services annexes, vente de produits et accessoires ; -La location de matériel médical (centre laser), plateau médical laser (épilation, tâches cutanées, varices, varicosités, rougeurs, traitement des rides), bronzage sans UV… La société pourra, dans ce cadre, réaliser toutes opérations qu'elle qu'en soit la nature, mobilière, immobilière, commerciale et financière se rapportant directement ou indirectement à l'objet précité ou pouvant en faciliter la réalisation. Président: Mme THOMAS Martine 1 rue gambetta 35000 RENNES Transmission des actions: Toute cession d'actions, y compris entre associés, sera soumise à l'agrément préalable donné par décision collective extraordinaire adoptée à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

Consulter cette annonce en ligne